

Communiqué de presse

Surendettement, malmenage administratif : les jeunes en risque accru de pauvreté

Lausanne, le 13 mars 2024 / **Très actifs dans la lutte contre le surendettement, les CSP s'inquiètent particulièrement de la situation des jeunes. Nous constatons que les dispositifs de lutte contre le surendettement se déploient dans un contexte dont les conditions cadres restent défavorables et érigent même des barrages d'ordre structurel. Cela affecte en particulier les jeunes. Les CSP émettent leurs recommandations pour faire évoluer la situation.**

Les CSP sont engagés dans la lutte contre le surendettement depuis plusieurs décennies. Ils agissent sur le plan curatif - gestion des dettes, assainissement financier - comme sur le plan préventif. Concernant ce dernier volet, ils sont actifs auprès des jeunes avec la visée d'éviter qu'elles et ils deviennent les adultes surendetté-e-s de demain.

Malgré certains progrès et beaucoup d'efforts déployés pour prévenir les risques, les CSP constatent que les jeunes subissent des désavantages qui entachent leurs perspectives.

Le contexte joue un rôle défavorable : aucun frein aux incitations à la société de consommation (publicité), absence de régulation des pratiques des établissements financiers, créanciers ou sociétés de recouvrement, malgré de nombreux abus, statistiques lacunaires, quasi-absence de jurisprudence, encadrement des pratiques encore trop lacunaire.

Certains mécanismes administratifs et juridiques ont pour conséquence d'affecter les budgets des jeunes et de leurs familles, voire concourent à aggraver la situation de surendettement (par exemple en cas de saisie).

Les correctifs par les dispositifs sociaux (aide sociale, bourses, PC Familles), dont le rôle serait de compenser les situations difficiles, ont parfois l'effet inverse, par manque de coordination, complexité, barèmes insuffisants, surcharge des services responsables.

Tout cela engendre un coût financier, humain voire sanitaire important, et beaucoup de souffrance, de stigmatisation, de dégâts psychologiques et de découragement pour les jeunes et leurs familles.

Confrontés à cette situation, les CSP estiment que leur tâche est immense, en particulier du fait d'un contexte qui n'évolue pas dans la bonne direction, avec des conditions cadres d'ordre structurel qui sont défavorables.

Les CSP plaident pour des changements en profondeur indispensables pour éviter de devoir continuer à concentrer leurs efforts à la fois sur les plans curatif et préventif. Il s'agit maintenant de juguler les conditions qui permettent actuellement la perpétuation de l'endettement des particuliers. Ces changements sont nécessaires pour notamment améliorer la situation et les perspectives des jeunes.

Les recommandations de CSP.ch

- Le minimum vital des Poursuites devrait admettre toutes les charges dont la non-prise en compte va générer naturellement une précarisation et de l'endettement (par exemple : primes maladie, forfait d'entretien pour les jeunes en formation et écolage, impôt courant – pour les personnes qui ne sont pas soumises à l'impôt à la source, etc.).
- Meilleure coordination des dispositifs sociaux et réduction des conditions affectant l'égalité des chances.
- Surveillance et examen des pratiques des établissements financiers, notamment concernant les crédits accordés en violation de la loi fédérale sur le crédit à la consommation (LCC).
- Régulation de la publicité incitative.
- Examen et régulation des pratiques des sociétés de recouvrement, réduction des abus en matière de frais.
- Encouragement et promotion d'une imposition à la source sur base volontaire.

Contacts

Bastienne Joerchel, présidente de CSP.ch et directrice du CSP Vaud

☎ 021 560 60 59 / 079 445 94 87

bastienne.joerchel@csp-vd.ch

Pierre Ammann, directeur du CSP Berne-Jura

☎ 032 493 32 21

pierre.ammann@csp-beju.ch

Alain Bolle, directeur du CSP Genève

☎ 022 807 07 00 / 079 328 59 51

alain.bolle@csp-ge.ch

Mélanie Muller-Rossel et **Aurélie Planas**, codirectrices du CSP Neuchâtel

☎ 032 886 91 00

melanie.muller-rossel@ne.ch, aurelie.planas@ne.ch

Caroline Regamey, responsable de politique sociale et recherche, CSP Vaud

☎ 021 560 60 40

caroline.regamey@csp-vd.ch